

La Région et le CNES renforcent leur partenariat pour soutenir l'essor de la filière spatiale en Occitanie



La Région et le CNES renforcent leur partenariat pour soutenir l'essor de la filière spatiale en Occitanie

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, était ce jour en déplacement à la Cité de l'Espace où se tenait la 7e édition de la Tribune Space Forum.

A cette occasion, Carole Delga et Philippe Baptiste, Président Directeur général du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), ont signé la nouvelle convention de partenariat Région/CNES pour 2024-2027. L'objectif est de poursuivre la coopération engagée depuis 2019 afin que l'Occitanie conforte son positionnement de leader européen du spatial.

Adoptée par la Région lors de sa Commission permanente de juillet 2024, la nouvelle convention de partenariat qui régit les relations entre la Région et le CNES couvrira la période 2024-2027. Cette convention renouvelle une coopération déjà existante entre les deux institutions afin de **maintenir et développer le positionnement de l'Occitanie comme leader de la filière en France et en Europe**. Sur la période 2019-2024, elle avait notamment permis l'acquisition d'équipements scientifiques, tels que la plateforme de démonstration et d'intégration des technologies d'exploration et de vols habités pour les vaisseaux ou bases SpaceShip Fr (Toulouse), accompagnée par la Région à hauteur de 290 000€.

Cette convention sera articulée autour de quatre axes prioritaires :

- **Accompagner les entreprises régionales vers l'excellence industrielle** et faciliter leur accès à de nouveaux marchés ;
- **Soutenir l'innovation et renforcer les capacités technologiques** de la filière spatiale et intégrer les exigences du spatial durable et responsable ;
- **Développer les compétences** pour relever les défis de la filière et préparer l'avenir ;
- **Déployer une communication adaptée au leadership de la région** : rayonnement, attractivité, internationalisation de la filière spatiale régional.

L'une des actions phares sera l'organisation d'un salon d'envergure internationale, en alternance avec le Bourget, pour réaffirmer la position de l'Occitanie. Cet événement aura lieu à compter de 2026 en partenariat avec les autres acteurs de la filière.

« L'Occitanie est reconnue mondialement pour son expertise et son temps d'avance dans le secteur du spatial : 1ère concentration française du secteur spatial avec 15 000 salariés et un tiers des effectifs européens. Pour accompagner cette mutation, la Région, en lien avec l'ensemble des acteurs, a adopté une feuille de route dédiée et mobilisera 30M€ pour répondre à la révolution commerciale, technologique et stratégique. Dans cette continuité, le renouvellement de notre collaboration avec le CNES va permettre de resserrer les liens entre nos deux institutions mais aussi avec les entreprises et les chercheurs talentueux présents sur notre territoire. En Occitanie, nous faisons preuve de volonté collective. Car, elle seule nous permettra de devenir leader mondial. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est d'accentuer davantage les coopérations internationales et que le sujet du spatial soit remis au cœur des discussions prioritaires au sein de l'Union Européenne », a déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

Philippe Baptiste, Président Directeur général du CNES a rajouté : « Ce renouvellement de la convention de partenariat entre le CNES et la Région Occitanie traduit notre volonté de poursuivre ensemble notre progression sur des sujets dimensionnants pour le développement et le rayonnement du spatial en région et ainsi accompagner, renforcer et élargir tout un écosystème en pleine mutation. Nous mesurons à quel point le soutien de la Région nous est précieux et il le sera d'autant plus que nous poursuivons des objectifs communs. Je remercie Carole Delga d'avoir œuvré pour l'adoption de cette convention par tous les partenaires de la Région pour rendre la filière spatiale et ses acteurs plus visibles dans l'économie régionale, nationale, européenne voire internationale. »



La Région a adopté, en juin dernier, sa nouvelle feuille de route dédiée au spatial

Adoptée en juin dernier avec ses partenaires, l'Etat, le CNES et le pôle Aerospace Valley, cette feuille de route est dotée d'une enveloppe de 30M€ sur 2023-2027. Outre l'objectif de répondre aux enjeux spécifiques des acteurs de la filière spatiale régionale, le lancement de cette feuille de route dédiée vise à rendre la filière spatiale et ses acteurs plus visibles dans l'économie régionale indépendamment de la filière aéronautique. Elle vise notamment à favoriser la transformation de l'industrie spatiale, engager les acteurs dans la conquête de nouveaux marchés et renforcer le rayonnement de la filière régionale.

Parmi les actions phares :

- Financement des parcours de transformation industrielle des entreprises de la filière spatiale, en prenant en compte les enjeux de cybersécurité ;
- Soutien des projets industriels stratégiques et du passage à l'échelle des équipementiers régionaux ;
- Soutien de l'effort d'innovation des entreprises en lien avec les organismes de recherche dans le cadre de projets individuels et collaboratifs ;
- Lancement d'une initiative régionale autour de la constellation Kinéis pour étudier le cycle de vie d'une mission Newspace et son impact sur l'environnement ;
- Développement de l'offre de formations pour répondre aux nouveaux métiers du spatial.

Photos : © Léo Arcangeli - Région Occitanie